



Le mot du maire :

L'année 2018 fut marquée par des phénomènes météorologiques, tant les inondations de début d'année que les incendies qui ont détruit des hectares et des hectares, et nous a permis de prendre conscience des dérèglements que nous pouvons provoquer. Victor Hugo disait : "C'est une triste chose de songer que la nature parle et que le genre humain n'écoute pas".

La commune de Milly sur Thérain, épargnée bien heureusement, a, au mois d'octobre, choisi d'aider la ville sinistrée de Trèbes et ses écoles. Nous avons pris contact, et envoyé une palette de livres scolaires pour permettre une reprise plus rapide.

L'année 2019 commence dans les turbulences, une vague de manifestations secoue notre pays. Nous sommes entrés dans une période d'expression populaire, chaque week-end apporte sa contribution : il est passionnant de voir que les gens se parlent, que ce soit sur les ronds points ou dans les débats organisés.

Milly sur Thérain a mis en place le cahier de doléances, que je nommerais plutôt cahier de contributions citoyennes. Ce sera pour la France silencieuse un moyen de faire passer son message !

Au mois de mai nous pourrons de nouveau nous exprimer : les citoyens de toute l'Europe éliront leurs représentants au Parlement européen. Emploi, climat, immigration, libre-

échange, alimentation... L'impact de ces élections sera bien sûr déterminant pour l'ensemble des politiques européennes. Mais le scrutin peut aussi, sur fond de montée des extrêmes, avoir des conséquences fondamentales sur l'avenir de l'Europe et de ses valeurs.

Il est très important d'aborder ce moment positivement, choisissant de faire avancer le projet Européen !

Pour revenir à notre commune, nous avons reçu les premières évaluations des résultats du recensement INSEE du début de l'année. Ils montrent une augmentation de notre population, s'élevant à 1759 habitants. C'est l'avenir, et cet accroissement démontre l'attractivité de notre commune.

La Communauté d'Agglomération du Beauvaisis qui regroupe maintenant 53 communes et plus de 100000 habitants, nous apporte un soutien continu. Les aides financières, grâce aux fonds de concours pour nos travaux, permettent par exemple le projet d'élargissement du C3, dont nous attendons les subventions de l'Etat.

Il nous faut rester optimiste après ces constats, et nous essayons au quotidien d'atténuer toutes les contraintes pour rendre notre village dynamique, agréable, convivial, et garder un « vivre ensemble » porteur d'espoir pour notre communauté.

Christophe de l'Hamaide
Maire de Milly-sur-Thérain

Information de la mairie

Nous avons subi pendant cette année 2018 diverses dégradations :

⇒ Electricité bâtiment communal, abri-bus Courroy, pont de Moimont : le tout pour un montant de 9 460€, seuls 6 071€ ont été pris en compte par les assurances.

Travaux effectués pendant ce second semestre :

- ⇒ Petite salle des fêtes : peinture effectuée par un auto entrepreneur pour un montant de 3 635€.
- ⇒ Grande salle des fêtes : carrelage cassé remplacé, changement alarme, travaux d'électricité le tout pour un montant de 5 900€.
- ⇒ La toiture de la petite école (21 997€)
- ⇒ Travaux sur notre église : plancher + battant de cloche (3 402€)



Travaux de mise en sécurité :

- ⇒ L'entreprise Oise TP a rénové tous les passages piétons (coût 3 029€)
- ⇒ Nos employés communaux se sont mobilisés pour "étalement" 1 300€ de peinture.

Notre commune a investi en cette année 2018 : 154 186€ .

- ⇒ Facture de raccordement Enedis du lotissement du Clos Alletête (15 828€)
- ⇒ Aménagement de cheminement piétons sécurisé et espace végétalisé sur la départementale 133 (58 186€)

Achat de matériels d'entretien :

- ⇒ Tondeuse : 1 100€ & saleuse : 960€

Vue du budget :

Ce budget, bien que finalisé, n'a pas encore été présenté au conseil municipal. Toutefois nous pouvons d'ores et déjà avoir un aperçu sur les chiffres de la section de fonctionnement. C'est là que se trouvent les gisements d'économie !

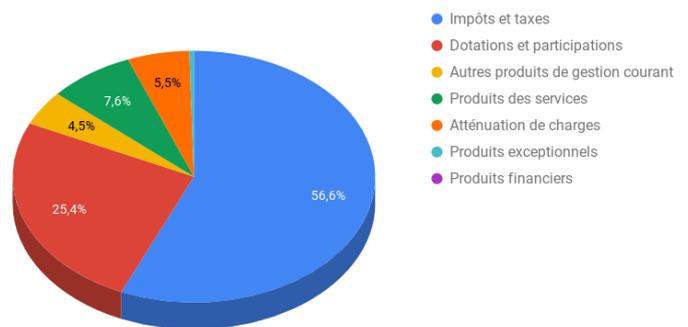
Les recettes :

Que va devenir la taxe d'habitation ? car les impôts et taxes forment plus de 50 % de nos recettes !

Les dotations et participations ont bien évolué en 2018, grâce au nouveau mode de calcul des fonds de péréquation de la Communauté d'Agglomération. De contributeurs, nous sommes devenus bénéficiaires.

La commune a vendu cette année le bois de diverses parcelles, qui ne sont pas des produits exceptionnels, mais des produits des services.

Chapitre Recettes



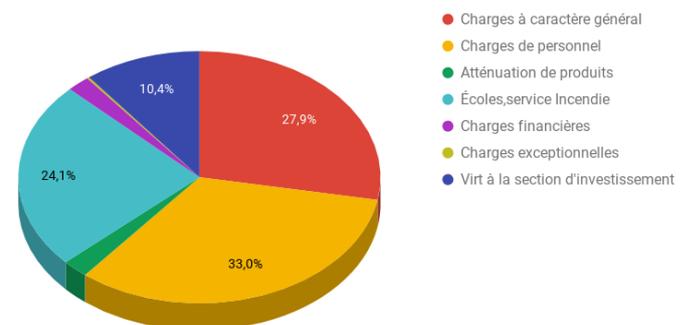
Les dépenses :

La majeure partie est constituée de dépenses contraintes, sur lesquelles nous avons peu de marge de manœuvre.

La consommation d'énergie (fuel, électricité) est répartie entre le poste charges à caractère général et le poste écoles, service incendie (il faut chauffer le groupe scolaire !) ; nous lançons en 2019 une étude avec le SE60 afin d'améliorer notre "maîtrise de la demande en énergie et énergie renouvelable".

Les charges de personnel représentent à elles seules un tiers de nos dépenses.

Chapitre Dépenses



Point notable, le poste virement à la section d'investissement, représente plus de 10 % de notre budget. Nous allons tenter de continuer dans cette voie !

Notre cimetière

Les évolutions se poursuivent au niveau du cimetière :

- Des rampes ont été installées pour faciliter l'accès aux différentes allées pour un montant de 4 726€.
- Une nouvelle partie en haut du cimetière, a été créée pour de nouveaux emplacements car il ne restait que quelques places disponibles. Le columbarium a été agrandi avec 16 places supplémentaires, le tout pour un montant de 14 928€.
- Le tri sélectif s'installe au cimetière ; Milly-sur-Thérain sera la première commune de l'Agglo à le mettre en place : merci de le respecter.

Enfin, l'informatisation de la gestion du cimetière est mise en place depuis ce début d'année. Ce logiciel permet de mieux gérer les emplacements et instruire les nouvelles demandes de concession pour ceux ou celles qui le souhaitent.



A partir du lundi 4 mars 2019, le tri sera simplifié.

Fini les hésitations au moment de trier nos déchets ! Nous pourrons mettre dorénavant tous nos emballages plastiques et métalliques et tous nos papiers et cartons ensemble dans le même bac jaune.

Vous pouviez trier les emballages métalliques (canettes, boîtes de conserve, aérosols, barquettes en aluminium...), les briques alimentaires (briques de soupe, de jus...), les bouteilles et flacons en plastique, les cartons (boîtes de gâteau, de lessive, suremballage des yaourts...), et tous les papiers (journaux, magazines, papiers de bureaux, enveloppes...). Désormais, c'est plus simple, TOUS les emballages et TOUS les papiers se trient, ce qui comprend EN PLUS tous les autres emballages : les pots de yaourt et de crème, les barquettes, les films, les éco-recharges, les capsules et couvercles métalliques.

Le seul bac jaune pour + de tri

Un nouveau bac jaune correspondant à vos besoins selon la composition de votre foyer, vous sera distribué. Un courrier vous sera adressé pour vous informer des modalités et des dates de livraison de votre nouveau bac jaune (entre mars et juin 2019).

En attendant la livraison de votre nouveau bac, **vous pourrez à partir du 04 mars 2019**, utiliser vos bacs actuels bleu et jaune en y mélangeant également tous les emballages/papiers/cartons ; ils seront collectés le même jour, dans la même benne.

Modification des jours de collecte

Compte tenu du changement des modalités de tri, les jours de collecte seront modifiés à partir du 04 mars 2019. Un calendrier de collecte vous sera adressé mi-février.

Afin de vous expliquer en détail, les nouvelles modalités de collectes et les nouvelles consignes de tri, nous vous convions à **une réunion d'information**, avec l'intervention de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis et du Syndicat Mixte Départemental de l'Oise, **le vendredi 1^{er} mars à 18h, salle des fêtes de Fouquénies (31, rue des Fougères).**



Historique du développement du lotissement « Les Coteaux »

Voilà maintenant quatorze années, que ce projet a vu le jour ...

Il s'agissait de développer la zone de " la croix Godard " en zone urbanisée, plus de 6 hectares cultivés, avec une modification du plan local d'urbanisme intervenue en 2012.

La SA HLM du Beauvaisis a été choisie comme aménageur, ce qui fut fait très rapidement avec l'aide de Madame Caroline Cayeux, Présidente de l'Agglomération du Beauvaisis.

La construction de 20 pavillons individuels et 24 appartements représentait un challenge important pour le développement de notre commune.

Grâce à l'arrivée de ces nouveaux habitants en juin 2014, nous avons échappé à la fermeture d'une classe en septembre.

Il nous a semblé important de sécuriser la rue Ferdinand Buisson et l'accès au nouveau lotissement par la réalisation de bordures de trottoir et l'amélioration de la visibilité devant l'ancienne mairie, démontant le mur d'enceinte.

Voilà donc la première phase terminée, mais le contrat n'est pas fini ! Seul un tiers de surface est traité.

Les travaux de la seconde phase ont démarré début 2018, avec la construction de 15 maisons individuelles dédiées à la location et la création de 8 lots à bâtir viabilisés, libre de constructeur. Ces travaux seront terminés au printemps 2019.

La rue des Coteaux a été prolongée jusqu'au chemin de la Cavée. Une nouvelle voie, la rue des Ruchers, remontant vers la croix Godard, permettra l'accès à la troisième et dernière tranche.

La dernière tranche devrait représenter une cinquantaine de lots à bâtir, libres de constructeurs.

Ce projet structurant pour l'urbanisme de notre commune, apporte du dynamisme et une mixité propice au bien vivre ensemble.

Les Coteaux de Milly

TERRAINS A BATIR DE 552 À 736 M²
VIABILISÉS ET LIBRE CHOIX DU CONSTRUCTEUR

À PARTIR DE
59.000€

6 rue des Tulleries • 60000 Beauvais
03 44 06 30 35
<http://www.hlm-beauvaisis.fr>
SA HLM DU BEAUVAISIS



Un peu de civisme :

- Je laisse le trottoir aux piétons, je stationne mon véhicule ailleurs même s'il faut que je fasse un peu de marche à pied ...
- Je promène mon chien sur les espaces verts, je n'oublie pas de ramasser ce qu'il a pu y déposer, c'est plus agréable pour les employés communaux ainsi que pour les enfants qui y passent un moment à jouer ...
- En période de neige ou de verglas, chaque riverain est tenu d'entretenir le trottoir devant sa résidence.
Sont concernés : les propriétaires, les locataires ainsi que les copropriétaires.



Ces recommandations font suite à l'arrêté municipal, conformément au code civil : articles 1240 à 1244.

Des jeunes de Milly-sur-Thérain se mobilisent pour la sécurité routière

Touchés par l'histoire de Fanny, une adolescente décédée dans un accident, des jeunes organisent une journée d'action.

Une quinzaine de jeunes âgés de 10 à 15 ans et fréquentant l'accueil de loisirs se mobilisent pour mettre sur pied une journée consacrée à la sécurité routière, **le samedi 18 mai 2019**.

Pour cela, ils sont aidés par l'association Sur la route de Fanny, créée par Florence Demey, habitante de la commune de Villers-Saint-Barthélémy. Cette dernière est la maman de Fanny, décédée à l'âge de 16 ans dans un accident de la route le 10 avril 2005, à Saint-Germer-de-Fly.

Une course d'orientation et un village sécurité routière

« La sécurité routière, ça nous concerne tous, et en plus, l'histoire de Fanny nous touche particulièrement car c'était une fille à peu près de notre âge » estiment ensemble Élise, Marius et Henzo. Lorsque le directeur de l'accueil de loisirs, Antoine Van Tiel, leur demande d'élaborer un projet, les jeunes ont donc choisi de soutenir cette association par le biais d'un événement sportif et familial, qui se déroulera donc en mai prochain.

Nous avons commencé à travailler en septembre 2017 et rencontré Florence Demey en février de cette année » raconte Solenn. Les sept garçons et neuf filles élaborent leur projet, obtiennent des chiffres sur la sécurité routière dans le département, constituent un dossier de présentation. « Mais le projet ne cesse d'évoluer en fonction des difficultés administratives, par exemple toutes les autorisations nécessaires pour organiser une course à pied, qui était notre idée de départ » explique Léo.

Ce sera donc finalement une course d'orientation, ne nécessitant pas d'autorisation préfectorale, qui sera proposée au public. Les adolescents prennent actuellement contact avec de nombreux partenaires. La commune leur apportera un soutien logistique appréciable,

notamment pour mettre en place un village de la sécurité routière près de la salle des fêtes.

De nombreux acteurs interviendront comme la Direction départementale du territoire, les pompiers, la gendarmerie et la police, la brigade de prévention de la délinquance juvénile, les assurances, des auto-écoles, etc.

Il y aura des simulateurs de conduite, une voiture tonneau, des démonstrations de premiers secours ou encore une sensibilisation aux addictions. Les jeunes recherchent aussi des bénévoles qui pourraient vendre des gâteaux au profit de l'association. Car tous les bénéfices de la journée seront remis à Sur la route de Fanny pour financer des opérations de sensibilisation. « Mais ce sont les jeunes qui choisiront ce que nous ferons avec cet argent récolté », prévient Florence Demey, très touchée de leur initiative.



Autour du directeur Antoine Van Tiel et de Florence Demey, Hugo, Paul, Lucas, Thibaut, Solenn, Loïza, Marius, Henzo, Léo et Élise se répartissent le travail d'organisation de la manifestation.



Déménagement de l'infirmière

L'infirmière, Anne Sophie GEERNAERT, est désormais installée dans notre commune au 3, allée du stade depuis le 7 janvier 2019.

Cette nouvelle localisation va considérablement améliorer ses conditions de travail et lui permettre, de vous recevoir à son cabinet :

- le mardi matin de 7h à 7h45
- le samedi matin de 8h à 8h45

pour prise de sang, etc..., tout en continuant ses visites à domicile.



03-44-81-07-32



Fête du Cidre 2018

Pour la 27ème édition, 52 exposants ont répondu à l'invitation du Comité des Fêtes.

Ma première fierté est que cette manifestation perdure et qu'elle soit bien ancrée dans notre territoire, la deuxième est que pas moins de 80 bénévoles, œuvrent pour son bon déroulement.

Lors de l'installation de cette fête, la semaine qui précède et les jours qui suivent pour le démontage ainsi que le rangement de toutes ces petites tentes qui accueillent nos divers exposants le temps du week-end, j'ai pu constater, que dans notre village, il y a des retraités dynamiques et plein de bonne humeur.

D'autres bénévoles, s'improvisent « vendeurs, serveurs, cuisiniers ... » un week-end par an. A toutes ces personnes, qui rejoignent le comité des fêtes pour la réussite de notre fête du cidre, j'adresse mes sincères remerciements.

Mes remerciements s'adressent également aux partenaires financiers, la Communauté d'Agglo, le Département, sans leur soutien nous aurions bien des difficultés à joindre les deux bouts. Les charges incontournables ont un coût très élevé (location de chapiteau, vérification des installations, gardiennage et plan Vigipirate ...).



Je suis entouré d'une équipe très motivée et qui se mobilise pour la continuité de notre Fête du Cidre et je sais que je peux compter aussi sur vous pour l'édition 2019.

Hervé SINNAEVE
Adjoint au maire
Président du Comité des Fêtes

Visite du Père-Noël

Le 22 décembre 2018, le Père-Noël était de passage à Milly-sur-Thérain, il n'a pas oublié les hameaux, l'accueil fut chaleureux à chaque point de rendez-vous.

- ⇒ La pharmacie du Thérain
- ⇒ La coopérative agricole
- ⇒ L'auto-école du Thérain
- ⇒ La boulangerie Au Jardin des Gourmandises
- ⇒ La pizzeria chez Tony
- ⇒ Les Fleurs de Milly
- ⇒ Les électriciens du Thérain
- ⇒ L'entreprise Davesne couverture
- ⇒ Les établissements Besse Louis
- ⇒ Les établissements B.K.2.M
- ⇒ L'optique DE MOOR
- ⇒ Les établissements Courtois plomberie
- ⇒ Le supermarché Carrefour City
- ⇒ Le restaurant le Guillaume Tell
- ⇒ Les établissements MAES
- ⇒ SBR Pascal Sanglier
- ⇒ Annette Vassal

Nous les remercions vivement pour leur implication et le moment de joie apporté aux enfants de notre commune et des hameaux.

Le père-Noël nous a promis de revenir l'année prochaine ...





Martyre de St Dinault

Association **Saint Dinault** A Milly-sur-Thérain

Lors de sa dernière réunion, en date du 22 novembre 2018, l'Association Saint Dinault, destinée à la sauvegarde du patrimoine de Milly-sur-Thérain et de ses hameaux a envisagé divers projets afin de mobiliser les habitants.

Ainsi, nous projetons :

- ◆ D'installer un stand lors de la brocante **de mars 2019**, le montant des ventes revenant au bénéfice de l'association.
- ◆ Une randonnée, **le 10 juin 2019**, à la découverte de notre patrimoine, avec droit d'inscription de 5 euros.

Par ailleurs, notre association a attiré l'attention de notre député, Monsieur Olivier Dassault et notre sénateur, Monsieur Olivier Paccaud qui nous ont rendu visite le 15 décembre dernier et ont remis un chèque de 1200 euros qui financeront partiellement la réfection d'un muret à l'entrée du cimetière.

L'association envisage également de nettoyer certains monuments dont le monument aux morts situé à l'angle de la rue du Moulin à Campdeville.

Toute inscription sera bienvenue, venez nous rejoindre.



Association La Détente

Pêcher à Milly sur Thérain, dans un cadre idéal



L'Étang communal de Campdeville est géré par l'Association «La Détente» qui est présidée par Jean Claude Deschamps.

Cet étang étant en eaux closes pas besoin de timbre fédéral, seule une cotisation annuelle pour les habitants de Milly de 40€ (carte journalière à 5€) est nécessaire.

Un déversement de 450 kgs de gardons vient d'être effectué.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez prendre contact avec notre secrétaire :

⇒ **Alain Lamarque :**  **06 22 98 89 45**

CCAS de Milly-sur-Thérain



Le CCAS a organisé en cette fin d'année 2018 une distribution de colis de Noël au profit de nos aînés de 80 ans et plus. Les visites se sont déroulées entre le 17 et 22 décembre.

Nous avons eu le plaisir de visiter environ 90 personnes et chaque bénévole a pu faire le plein d'émotions et de nombreux remerciements. En effet, l'accueil réservé par nos aînés fut chaleureux et très souvent émouvant

Quelques larmes ont même été essuyées mais que de bons moments partagés !

Merci à tous et encore très bonne année !

.....
L'aventure continue pour MonaLisa (Mobilisation Nationale contre l'isolement des Ages), notre équipe de visiteurs se compose actuellement de 6 bénévoles sachant que toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

À ce jour, 13 personnes sont visitées régulièrement. Lutter contre la solitude de nos aînés est notre principale priorité.

Pour tous renseignements complémentaires n'hésitez pas à vous rapprocher de Mme Joëlle Sans au : 06-82-40-86-97.

Suite de l'aménagement foncier lié à la déviation de Troissereux

L'ensemble des chemins est maintenant terminé sur notre commune, les nouveaux plans sont consultables en mairie. Vous avez pu constater que le chemin permettant aux entreprises d'accéder au cimetière a été reconditionné, facilitant ainsi l'accès.

Des travaux hydrauliques, notamment des bassins et fossés pour pratiquement 500m ont été creusés sur la commune. Ceux-ci ont pour but de retenir l'eau lors de forts épisodes pluvieux.

L'aménagement foncier arrive maintenant dans sa dernière phase : l'aménagement paysager.

Sur notre commune 1,7 hectares vont être reboisés et pratiquement 3 kilomètres de haies vont être plantées. Les objectifs sont multiples : tout d'abord favoriser la biodiversité en compensant les haies arrachées. En ce qui nous concerne, il y aura plus de haies après l'aménagement qu'avant.

Ensuite les haies le long des routes encaissées limiteront la formation de congères lors des forts épisodes neigeux. Celles-ci limiteront ainsi que les fascines, les écoulements de boue et d'eau comme on l'a connu en 2016 dans le lotissement de la Couture saint Hilaire.

Les travaux paysagers vont commencer cet hiver et seront réalisés principalement sur notre commune à l'automne prochain. Pour les plantations le coût restant à charge de la commune sera de 1 335€.

Enfin des excédents de terre ont permis d'aménager le terrain le long du Thérain vers la détente à Campdeville qui sera par la suite engazonné et implanté de quelques arbres et haies.

MANIFESTATIONS POUR 2019

- ◆ Le 20 janvier : Thé dansant Club du 3ème âge
- ◆ Le 02 février : Loto organisé par l'APE
- ◆ Le 16 février : Choucroute Club du 3ème âge
- ◆ Le 24 février : Compétition annuelle Club de Judo
- ◆ Le 30 mars : Repas dansant APE
- ◆ Le 31 mars : Brocante Etoile de Milly Handball
- ◆ Les 06 & 07 avril : Exposition concours photos organisée par le Club Photos
- ◆ Le 14 avril : Thé dansant Club du 3ème âge
- ◆ Le 08 mai : Repas de nos Aînés (Comité des Fêtes)
- ◆ Le 18 mai : Journée sécurité routière organisée par les Jeunes de Milly
- ◆ Le 02 juin : Kermesse APE
- ◆ Le 10 juin : Randonnée Association Saint Dinault
- ◆ Le 22 juin : Fête de la musique (Comité des Fêtes)
- ◆ Le 13 juillet : Retraite aux flambeaux à Campdeville
- ◆ Le 14 juillet : Repas champêtre organisé par le Comité des Fêtes
- ◆ Les 03 & 04 août : Fête des étangs avec feu d'artifice
- ◆ Le 07 septembre : 4ème sortie « découverte de notre territoire » (Courroy)
- ◆ Le 14 septembre : Repas Club du 3ème âge
- ◆ Les 05 & 06 octobre : 28ème Fête du Cidre organisée par le Comité des Fêtes
- ◆ Le 13 octobre : Repas Club du 3ème âge
- ◆ Le 07 décembre : Loto organisé par le Comité des Fêtes au profit du Téléthon
- ◆ Le 08 décembre : Course « L'Hivernale de Milly » ACAB
- ◆ Le 14 décembre : Repas de Noël Club du 3ème âge
- ◆ Le 21 décembre : Tournée du Père-Noël organisée par le Comité des Fêtes



Nous vous rappelons notre site Internet pour la commune de Milly-sur-Thérain : www.milly-sur-therain.eu

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos suggestions sur l'adresse mail : commission.info@milly-sur-therain.eu